

# Partenariat Fondation ARC - FRM

Bienvenue au  
Webinaire information  
15-01-2025



## Appel à projets conjoint Fondation ARC et FRM



Aides individuelles de fin  
de thèse en cancérologie



Ouverture : mercredi 18 décembre 2024  
Clôture : lundi 27 janvier 2025 à 15h

Pour plus d'information  
[ai@fondation-arc.org](mailto:ai@fondation-arc.org)  
[support@frm.org](mailto:support@frm.org)

# Pourquoi une action conjointe ?

## Les soutiens de fin de thèse sont centraux pour les étudiants et les laboratoires et au cœur des stratégies scientifiques de nos 2 Fondations

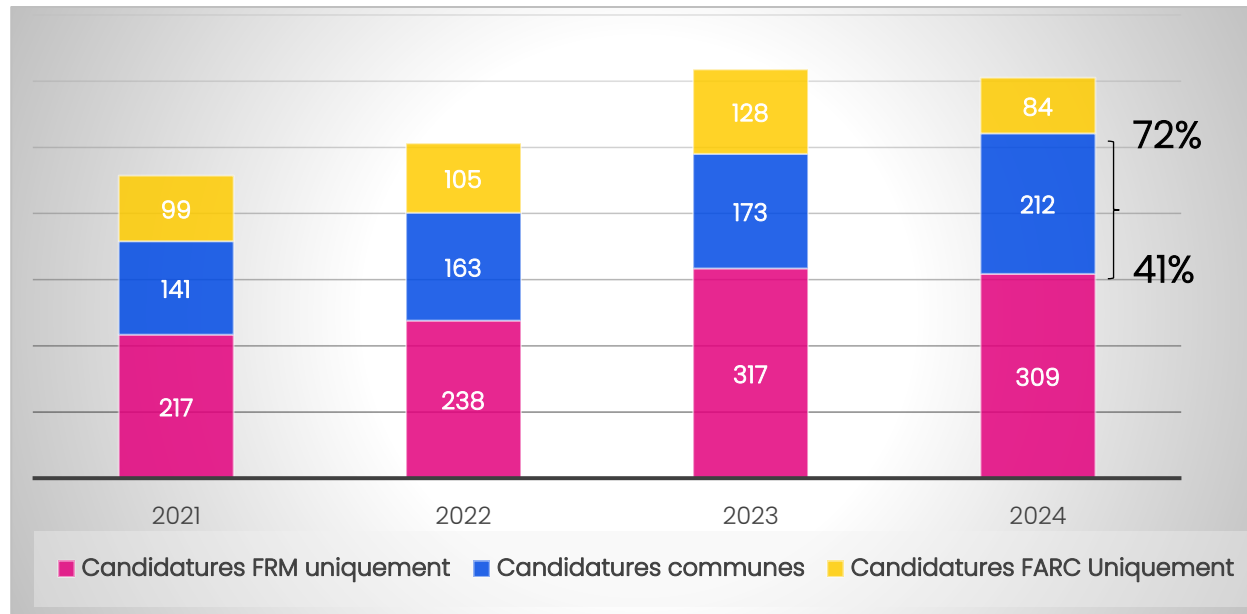
- Un grand nombre de candidatures reçues chaque année ( $\approx 300$  Fondation ARC /  $\approx 500$  à la FRM).
- Un grand nombre de doctorants sélectionnés (moy sur les 4 dernières années 142 lauréats / 550 candidatures toutes disciplines)

Représentant 2,5 M€ ARC + 4,2 M€ FRM

- Un objectif similaire du soutien entre nos 2 Fondations:
  - permettre aux jeunes chercheurs de finaliser leurs thèses dans les meilleures conditions
  - Soutiens aux projets de recherche en cancérologie (et biomédicale pour la FRM)

# Pourquoi une action conjointe ?

Plusieurs centaines de dossiers déposés et expertisés en doublon



- Du temps de saisie pour les jeunes chercheurs
- Du temps d'expertise bénévole
- Une gestion importante et chronophage des désistements et remontées de listes complémentaires selon le choix du financeur final

# Pourquoi une action conjointe ?

## Objectifs de l'AAP conjoint Fondation ARC – FRM

1. Mutualiser les dossiers de demandes de 4<sup>ème</sup> année et leur expertise pour permettre :
  - De dédoublonner le travail des étudiants et des experts
  - D'éviter les désistements pour changement de choix du financeur et d'accélérer la mise en place des financements.
  - D'optimiser les budgets alloués à ces soutiens => une liste principale plus longue
2. Maintenir les taux de sélection et le nombre total de lauréats :
  - Pas de perte de chance pour les étudiants
  - Additionner les 2 budgets / additionner le nombre de lauréats sans réduction

## Un AAP conjoint piloté par la Fondation ARC

# Modalités de l'AAP conjoint – Taux de sélection

Maintien des taux de sélection et du nombre total de lauréats => pas de perte de chance pour les candidats (entre 2021-2024, taux de sélection moyen entre 25% et 30%).

Sur la base des données des 4 dernières années (candidatures et lauréats cancers soutenus), la projection est:

- Soutien de 110 lauréats par an (les 2 Fondations essaieront de faire plus si leurs ressources le permettent)
- Répartition des lauréats : 60% Fondation ARC et 40% FRM
- Budget global garanti de  $\approx 4,8\text{M€}$

# Modalités de l'AAP conjoint – Champ thématique

- Les projets peuvent être issus de tout laboratoire de recherche publique.
- Les champs disciplinaires sont larges et relèvent de tous les domaines et disciplines participant à la lutte contre le cancer => depuis la recherche fondamentale et translationnelle jusqu'à la recherche clinique incluant l'épidémiologie et les sciences humaines et sociales.
- **La FRM garde son appel à projets « Fins de thèse » pour les autres domaines de recherche médicale hors oncologie (AAP généraliste) Site Web – Ouverture le 18/12/2024 et clôture le 27/01/2025.** Les dossiers concernant les thématiques hors oncologie sont à déposer sur le portail [https://frm.evision.ca/eAwards\\_applicant](https://frm.evision.ca/eAwards_applicant)

# Modalités de l'AAP conjoint – Expertise

- Les projets seront expertisés par une des 5 commissions nationales (CN) thématiques de la Fondation ARC couvrant la totalité des thématiques en cancérologie (au total 112 experts).
  - CN1 : Immunologie ; Onco-hématologie ; Microbiologie
  - CN2 : Génétique des tumeurs
  - CN3 : Biologie cellulaire
  - CN4 : Signalisation ; Métabolisme cellulaire ; Cibles thérapeutiques ; Pharmacologie
  - CN5 : Recherche clinique ; Innovations diagnostiques et thérapeutiques ; Epidémiologie ; Sciences humaines et sociales
- Le candidat doit choisir la CN la plus appropriée pour évaluer son projet dans le formulaire.

*En cas de liens d'intérêts avec un membre de la CN (i.e. si le responsable d'encadrement ou le responsable d'équipe du jeune chercheur, le dossier ne peut pas être expertisé par cette CN. Le jeune chercheur et son encadrant doivent indiquer une CN alternative la plus appropriée au projet déposé).*

# Modalités de l'AAP conjoint – Critères d'éligibilité 1

- Profil : Doctorant en 3ème année de thèse de formation scientifique, demandant le soutien pour la 4ème année de thèse d'université en 2025-2026
  - Pour les candidats avec un profil médical, seuls les lauréats déjà financés pour leurs premières années par la Fondation ARC (MD-DOC) ou la FRM (AAP Poste thèse pour internes et assistants – FDM) sont éligibles.
- Inscription dans une université française.
- Laboratoire d'accueil situé en France ou à l'étranger (le candidat doit vérifier l'éligibilité de son laboratoire à l'étranger par son organisme gestionnaire)

# Modalités de l'AAP conjoint – Critères d'éligibilité 2

- **Une unique candidature** sur l'un ou l'autre des 2 AAP (pas de modification possible après la clôture) => en cas de doublon, la candidature à l'AAP conjoint sera maintenue
- **Plusieurs candidatures émanant d'une même équipe (sens HCERES)** sont autorisées => en cas de sélection de plusieurs candidats : 1 financé FRM + les autres financés Fondation ARC
- Les candidatures issues des **équipes (sens HCERES) auxquelles appartiennent des membres du Conseil Scientifique de la FRM** sont autorisées => en cas de sélection, financement Fondation ARC.
- Les candidats à l'AAP conjoint ne peuvent pas candidater, lors de la même session, à une autre aide individuelle de la Fondation ARC ou de la FRM.

# Modalités de l'AAP conjoint – Critères de sélection

- Le respect des critères d'éligibilité et de recevabilité.
- Le **candidat** : formation et diplômes, publications, plan de carrière, motivation.
- Le **laboratoire d'accueil** : environnement scientifique, publications, savoir-faire en cancérologie.
- La **qualité de l'encadrement** (directeur de thèse) : nombre d'étudiants déjà encadrés et publications relatives à l'encadrement des thèses.
- Le **projet scientifique** : positionnement (qualité scientifique, pertinence en cancérologie, caractère innovant), contenu (qualité du plan de travail, maîtrise du sujet et des concepts, adéquation de la méthodologie choisie), cohérence (faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis, objectifs réalistes dans le cadre de la durée du financement demandé).
- La **justification de la demande de soutien et de la durée** (motivation, plus-value de la 4ème année de financement, justification du calendrier, cohérence entre les objectifs et la durée demandée, etc.).

# Modalités de l'AAP conjoint – Soutien financier

- Pas le choix du financeur => le financement est identique pour les 2 financeurs
- Durée : 6 ou 12 mois maximum
- Employeur : Université d'inscription ou un organisme gestionnaire Français => en priorité celui ayant géré les 3 premières années de thèse.
- Prise d'effet : **entre le 1er octobre 2025 et le 1er avril 2026.**
- Montant maximum :
  - 21 000 € pour 6 mois
  - 42 000 € pour 12 mois
- Bourse de mission : 2 000€ maximum (participation à un/des congrès ou court séjour dans un autre laboratoire) => à engager au plus tard à la fin du CDD et ne pourront en aucun cas être utilisés pour couvrir des frais de fonctionnement ou compléter le salaire (mise en place spécifique pour chaque financeur).
- Aucune fongibilité entre les 2 budgets n'est autorisée
- Aucune fongibilité vers des frais de fonctionnement n'est autorisée

# Modalités de l'AAP conjoint – Formulaire

- Les candidatures à l'AAP conjoint sont à déposer sur la plateforme de la Fondation ARC:

<https://appelsaprojets.fondation-arc.org/>

- Formulaire à remplir en ligne :
  - Sauvegarde au fur et à mesure et possibilité de reprendre la saisie plus tard
  - Après validation (soumission), il est possible de modifier le formulaire jusqu'à la date de clôture = **27 janvier 2025 à 15h exactement**
  - En cas de difficultés => [ai@fondation-arc.org](mailto:ai@fondation-arc.org) / 01.45.59.58.66 ou 58.64
- L'ensemble des informations et champs à remplir avec le détail du nombre de caractères, les éléments obligatoires et/ou facultatifs sont décrits dans la notice de l'AAP disponible :
  - Sur la plateforme, en ouvrant un dossier de candidature
  - Sur la page web dédiée: <https://www.fondation-arc.org/projets/fins-de-theses-doc4-partenariat-FRM>

# Modalités de l'AAP conjoint – Calendrier

Etapes	Détail	Attendu
Ouverture 18 décembre 2024 – Clôture 27 janvier 2025	Même ouverture pour l'AAP FRM généraliste et clôture identique	Environ 300 dossiers
Expertise par les Commissions Nationales Fondation ARC avril 2025	Sélection des lauréats et établissement de listes complémentaires classées	110 Lauréats sur Liste principale (LP) + Listes Complémentaires (LC) classées
Validation et vote des listes CA du 12 mai 2025	<b>Courriels</b> aux candidats si retenus en liste principale, liste complémentaire ou non retenus	<u>Pas d'indicateur du financeur mais financement garanti pour les LP</u>
Suivi des désistements / remontées des LC au fil de l'eau	Positionnement des lauréats sur bourse FRM-ARC ou autre financeur (ex: LNCC)	Les candidats en LC remontés sont informés le jour même par un courriel
Réunion Fondation ARC-FRM début juin 2025	Répartition des lauréats (financeur imposé à l'étudiant)	- 60 % Fondation ARC - 40 % FRM
Notification finale	Chaque financeur notifie ses lauréats	Après la répartition
Mise en place des financements	Indépendante pour chaque financeur	Été 2025

=> Remontée de Liste Complémentaire au fil de l'eau

# Modalités de l'AAP conjoint – Mentions légales

- Cet AAP conjoint est un partenariat entre la Fondation ARC et la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM). A ce titre:
  - Les données personnelles issues des dossiers de candidatures seront traitées sur la base de l'intérêt légitime de la Fondation ARC et de la FRM en tant que responsables conjoints du traitement.
  - Les informations recueillies dans ce formulaire permettent le traitement de votre candidature (à savoir l'évaluation, l'expertise et la sélection des projets de recherche) par la Fondation ARC et la FRM ou les tiers qu'elles ont respectivement mandatés.
  - Les données sont conservées pendant la durée nécessaire au traitement puis, en cas de sélection, pendant la durée nécessaire au suivi des projets.

# Modalités de l'AAP conjoint – Un enjeu de communication

- Communication large auprès de la communauté scientifique
  - Merci de relayer l'information auprès de vos communautés/réseaux

**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION**

**Pour toute question :  
ai@fondation-arc.org**



Fondation ARC pour la recherche sur le ca...

14 905 abonnés

1 j • 0

[🤝 Partenariat]

L'AAP conjoint entre la #FRM et la #Fondation ARC ouvrira le 18 décembre pour les étudiants en fins de thèse menant des recherches améliorant la compréhension et la lutte contre le cancer, pour une prise d'effet en octobre 2025.

👉 Ce partenariat historique garantira le maintien des chances pour l'obtention d'un soutien en 4<sup>ème</sup> année de thèse, pour 6 ou 12 mois. Une bourse de mission pouvant aller jusqu'à 2000 € sera également allouée aux jeunes chercheurs lauréats.

📅 Des webinaires d'information sont organisés les 18 décembre 2024 et 15 janvier 2025. Inscrivez-vous et retrouvez toutes les informations ici :

<https://lnkd.in/ensuNXgF>

Merci de relayer l'info auprès des personnes concernées !



**Appel à projets conjoint  
Fondation ARC et FRM**



Aides individuelles de fin de thèse en cancérologie



Ouverture : mercredi 18 décembre 2024  
Clôture : lundi 27 janvier 2025 à 15h

Pour plus d'information  
ai@fondation-arc.org  
support@frm.org

